

Ci-devant "LE VRAI CANARD"

CONDITIONS

ABONNEMENT.

UN AN, 50 Cts
 SIX MOIS 25 Cts
 LE NUMERO 1 Cts
 Strictement payable d'avance.

Le Grognard se vend 8 centims la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'il nous feront parvenir.

Les frais de port sont à la charge de l'Editeur.

H. BERTHELOT

Bureau : 23, 25 Rue Ste-Thérèse
 En face de l'Hôtel du Canada
 Boite 2144 P. O. Montréal

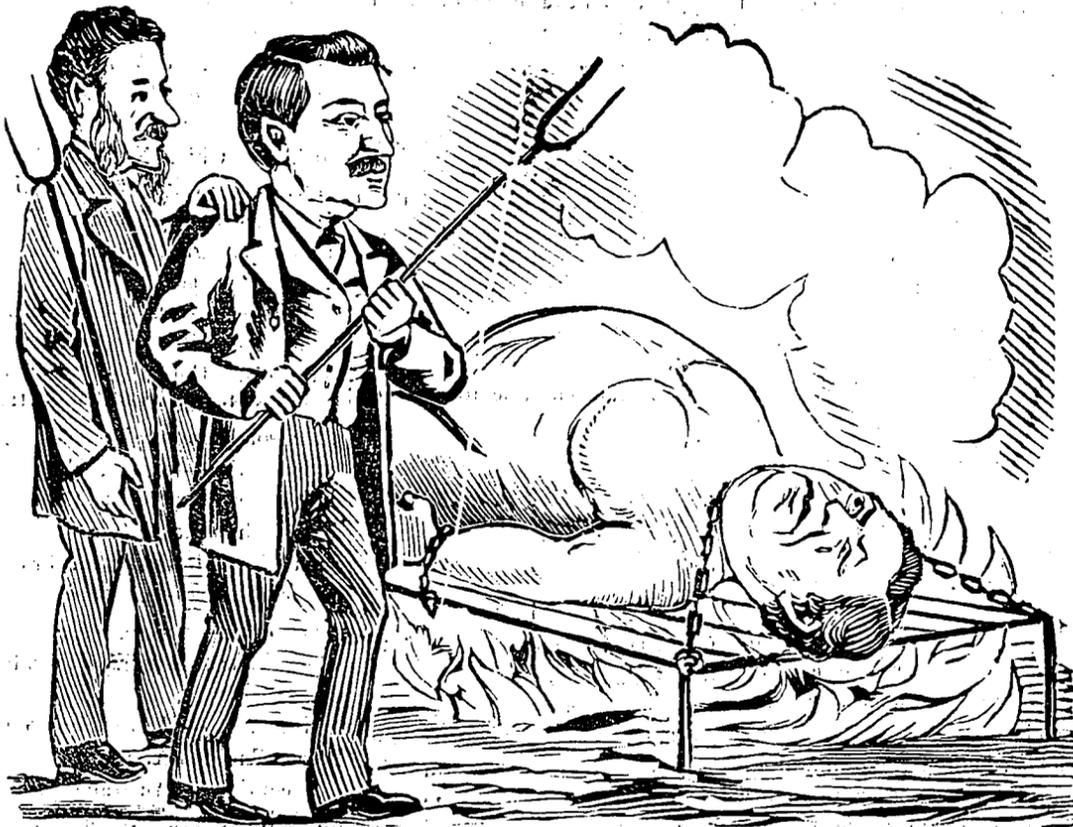
FEUILLETON DU "GROGNARD"

MADAME PANTALON

XX

UNE CAUSE A DEFENDRE.

—Ceux qui disent ça ont menti ! Reculer mes pommes de terre, payer cent écus à Lupot... et puis les frais du procès... j'en aurai le choléra-mordicus !... Et c'est vous, avocat de malheur, qui êtes cause de tout ça !... Quand on ne sait pas faire gagner les gens, on ne se charge pas de leurs affaires... Lupot m'a dit que vous aviez parlé de M. Ciron, de M. Sénèque !... Est-ce que je connais ces gens-là, moi ? est-ce qu'ils pouvaient connaître quelque chose à mes pommes de terre ?... Vous avez dit des bêtises !... Vous ferez bien mieux de soigner votre pot-au-feu que de faire l'avocat !...
 —Vous êtes un insolent ! Allez-vous-en bien vite !...
 —Insolent !... Ah ! mais pas de gros mots... je ne suis pas endurant !
 —Lundi-Gras ! Lundi-Gras !...
 —Voilà, ma capitaine !...
 —Mais cet homme a la porte sur-le-champ, s'il résiste, rosser-le !...
 —Qui, ma capitaine ? Allons !



MOUSSEAU SUR LE GRIL DE ST-LAURANT.

dehors, toi ! filons vite !...
 —Qu'est-ce que c'est !... On veut me battre à présent !... Il ne manquerait plus que ça ! Ah ! on dit qu'on vous traitera gratis et on vous rosse !
 Le paysan veut résister, il fait mine de lever son bâton ; mais Lundi-Gras est encore solide. Il arrache le bâton au villageois, le pousse devant lui, le fait ainsi sortir du château, puis lui jette son bâton dans les jambes en lui disant :
 —Qu'on ne te revoie plus, ou ton bâton servira pour te rosser.
 Pendant que le père Crapoussier s'en va en jurant et vociférant contre madame Pantalon, celle-ci se retire dans sa chambre, très vexée du résultat que vient d'avoir la première cause qu'elle a défendue.

XXI

PARTIE D'EAU. — FOULLAC SPECULATEUR.

L'affaire du procès avait jeté quelque tristesse dans la société réunie au château ; mais madame Grassouillet, qui voulait avant tout se procurer quelques amusements, dit le lendemain :
 —Mesdames, nous travaillons à notre journal, c'est fort bien ; mais on ne peut pas toujours travailler. On nous a promis ici une foule de divertissements, tels que la pêche, la chasse ; pêcher est un plaisir trop tranquille, la chasse n'est pas encore de saison. Mais il y a une belle pièce d'eau au bout du jardin ; elle est même assez étendue et dans plusieurs endroits côtoie de petits rochers, des grottes : c'est très-pittoresque. Eh bien, nous n'avons pas encore eu l'idée d'aller

nous promener en bateau sur ce petit lac... Je propose, moi, une promenade sur l'eau après dîner.
 —C'est une charmante idée !...
 —Oh ! moi, je ne vais pas sur l'eau, dit madame Vespèce, je ne sais pas nager et on peut se noyer.
 —Est-ce que l'on pourrait vraiment s'y noyer ?... Cézarine, est-elle profonde, votre pièce d'eau ?
 —Mais non, quatre pieds à peu près... Il n'y a pas de danger.
 —Merci ! quatre pieds ! j'en aurais par-dessus le nez, dit Zénobie... Je n'irai pas !
 —Mon Dieu, mesdames, ne vous inquiétez pas ; il faut d'abord savoir s'il y a assez de bateaux pour nous porter toutes. Aglaé, faites venir Lundi-Gras.
 —Lundi-Gras, combien y a-t-il de bateaux sur le lac ?
 —Trois, ma capitaine.
 —Combien peuvent-ils contenir

de personnes ?
 —Huit chacun.
 —C'est plus qu'il nous en faut.. Et il sont tous en bon état ?
 —Non, ma capitaine ; le vert est tout défoncé, le bleu a un côté endommagé... mais le rouge, il est parfaitement entretenu.
 —Sapristi ! il fallait donc nous lire tout de suite qu'il n'y en avait qu'un pour nous toutes. Et dans celui qui reste on ne peut tenir que huit ?
 —Ou neuf, ou dix en se pressant un peu.
 —C'est bien, celles qui ne seront pas de la première promenade seront de la seconde.
 —Moi, dit madame Dutonneau je réclame l'emploi de batelier ; je rame parfaitement, j'ai souvent conduit des bateaux ; je ferais voguer une galiote.
 —Fort bien, c'est convenu, vous serez notre batelier. Lundi-Gras, tu iras reconnaître si le bâtiment est en bon état.
 —Soyez tranquille, ma capitaine.

Après le dîner, ces dames, qui ont toutes revêtu un saute-en-barque, courent à la pièce d'eau. Lundi-Gras les y attendait et se tenait près du bateau pour aider la société à y entrer. Il a placé une planche qui sert de pont, afin que l'on puisse arriver dans la barque sans se mouiller les pieds. Quant à lui, il se tient dans l'eau jusqu'aux épaules pour veiller au passage des dames. Mais l'eau est son élément, il se trouve bien là dedans.
 La batelière, la superbe madame Dutonneau, a sauté dans le bateau. Après elle sautent Cézarine, madame Etoile, madame Boulard, madame Bouchotrou, madame Grassouillet, la veuve Flam-bart et deux demoiselles majeures, qui prétendent nager comme des carpes. Cela fait neuf personnes, et Lundi-Gras a soin de leur dire :
 —Tenez-vous toujours au milieu du bâtiment, ne vous portez pas toutes du même côté, sinon vous feriez chavirer la chaloupe !... En tout cas, soyez sans crainte ; si

vous tombiez dans l'eau, je vous repêcherais.

Mais comme ces dames aiment mieux ne pas être repêchées, elles se tiennent fort tranquilles sur les bancs placés en travers dans le bateau. Madame Dutonneau a pris les rames : elle s'en sert fort bien, elle fend l'eau, elle passe dans les endroits les plus étroits, tourne autour des petits îles qui enjolivent le lac. La société est enahantée, on crie :

—Honneur à notre batelière !
—Vivent les femmes pour savoir conduire leur barque !...

—Madame Dutonneau serait digne des galères !

—Comment ! des galères ?
—J'entends par là qu'elle doit ramer mieux qu'un galérien.

—Ah ! la jolie promenade !
—Moi, je passerais volontiers ma vie sur l'eau.

—Et ces poltronnes qui ont peur ! Ah ! comme nous moquons d'elles au retour !

Cependant, enorgueillie par les éloges qu'elle reçoit, madame Dutonneau, pour montrer son adresse, veut tourner vivement, devant un petit rocher qui, en cet endroit borde le rivage ; mais soit qu'elle n'ait pas pris assez de large, soit que le rocher ait plus d'avance sous l'eau, la petite embarcation touche violemment sur l'écueil ; il n'en résulterait aucun mal, si les personnes qui sont dans le bateau se tenaient tranquilles ; mais au choc qui s'est fait sentir, elles ont peur et se sont toutes précipitées de l'autre côté de la barque ; alors ce que Lundi-Gras avait prévu est arrivé : le poids de ces dames fait chavirer le léger bâtiment, et toutes celles qui étaient dessus tombent dans l'eau.

Aux cris qu'elles ont jetés, Lundi-Gras, qui, du rivage, ne perdait pas la barque de vue, s'est aussitôt précipité dans l'eau, et va porter secours à celles de ces dames qui ne savent pas nager. Cézarine et ses amies ont déjà, sans l'aide du vieux mousse, gagné la terre ; mais les demoiselles majeures, qui prétendaient nager comme des carpes, poussent de grands cris et appellent à leur aide. Lundi-Gras les a bientôt ces fausses carpes sont hors de danger.

Cézarine regarde alors autour d'elle en disant :
—Voyons, tout le monde est-il repêché?... Il me semble que oui...
—Et madame Boulard ? dit Paolina, je ne la vois pas.
—Ah ! mon Dieu ! vous aviez raison ; Madame Boulard est encore dans l'eau... Lundi-Gras !
—Holà ! Lundi-Gras !...
—Mon Dieu, est-ce qu'il pique une tête ?

Lundi-Gras... où es-tu ?
—Me voici, ma capitaine.
—Vite ! vite !... il faut repêcher madame Boulard...

A Continuer.

Un protestant et un juif se disputent à qui mieux mieux.

Le protestant.—Voyons, fils d'Israël, n'allez-vous pas me manger ?

Le juif.—Soyez tranquille, ma religion me défend cette viande-là.

LE GROGNARD.

MONTREAL, 15 Sept. 1883.

DUEL HORRIBLE.

Depuis environ un mois il était question d'une dispute à régler entre deux propriétaires de restaurants de cette ville.

On se perd en conjectures sur l'origine du différend, mais les personnes bien informées nous assurent que le maître du Grand Vatel, Black Joe alias Joseph Riendeau avait porté une atteinte mortelle à l'honneur de la cuisine du Restaurant de la Princesse Louis, Frank Larin.

On essaya vainement tous les moyens de conciliation et finalement il fut résolu que les deux adversaires se rencontreraient sur leur propre terrain, c'est-à-dire dans une cuisine de première classe.

Le jour fixé pour le duel Frank et Joe se rencontrèrent avec leurs témoins, Victor et Emile, deux fortes broches en matières culinaires.

Les témoins mesurèrent la distance entre les deux fourneaux allumés devant lesquels les duellistes se posèrent.

Lorsque tous les préparatifs furent terminés Victor donna le signal en disant :

—Allez, messieurs.
Frank armé d'une cuiller à pot lança à la figure de son adversaire une assiettée de soupe aux pois. Il ne manque pas son coup car plusieurs des pois allèrent s'encafer dans les grains de picote de Black Joe.

Celui-ci répondit à cette attaque par un potage à la julienne dont les débris entrèrent dans les cheveux de son adversaire leur donnant toutes les nuances de l'arc-en-ciel.

Frank heureusement garda son sangfroid il se dégaya habilement par une croquette de volailles aux fines herbes qui s'écrasas sur le promontoire du propriétaire du Grand Vatel.

Black Joe rompit d'un pas et son témoin crut un instant qu'il allait faiblir.

Ce n'en fut rien. Ce n'était qu'une feinte.

Joe revint à la charge avec une salade de homard, sauce mayonnaise, qu'il lança d'une main sûre.

Le coup avait porté en pleine poitrine. Frank gémit et se redressa de toute sa hauteur. Il allait donner à son adversaire un coup de maître.

Armé d'un dinde bouillie sauce aux huîtres il la décocha à la tête de son adversaire. La masse en atteignant Joe, eut l'effet d'un coup de massue. Black Joe poussa un profond soupir et vacilla sur ses jambes. Il préparait un énorme filet aux champignons et la levait sur la tête de son ennemi, lorsque les témoins crurent qu'ils devaient intervenir.

La lutte prenait des proportions trop cruelles pour les deux adversaires. Il était évident que tous

les deux devaient se battre jusqu'à la mort.

Les témoins déclarèrent l'honneur satisfait et les deux restaurateurs retournèrent chacun à leur établissement pour méditer sur les moyens de se faire une lutte moins barbare.

DE TOUT UN PEU.

Un fait incroyable a mis en émoi la ville d'Aarau (Suisse), il y a quelque temps. On a trouvé, près du pont de l'Aar et du bord de la rivière les cadavres de deux élèves de l'école cantonale, qui avaient mis fin à leurs jours en se tuant à l'aide d'un revolver. L'un d'eux, sombre et mécontent depuis longtemps, parlait souvent de suicide. Il paraît avoir converti son camarade à ses tristes idées et l'on conclut de la position des corps et des blessures reçues, l'une à la tempe droite, l'autre à la tempe gauche, que le premier a d'abord tué son ami, qui s'est tué lui-même. Ces deux enfants appartenaient à d'honorables familles. L'un avait quatorze ans, l'autre était âgé de seize ans.

Sept habitants des mieux posés du village de Lytleville, comté de Bloomington, Illinois, certifient avoir vu plusieurs fois sur la route un serpent d'un quinzaine de pieds de long, aux yeux grands comme des billes et avec une vaste poche sous le cou.

Ce reptile—dont le dos est noir et les autres portions du corps bleues—se tient habituellement près d'un champ de seigle mûr depuis plusieurs semaines, mais que le propriétaire n'ose pas faucher.

M. Adams, citoyen digne de foi de Downs, même comté, a trebuché l'autre jour en marchant sur ce qu'il a cru être une pièce de bois placée en travers d'un sentier de sa ferme. Vérification faite, c'était un serpent de vingt pieds de long qui faisait sa sieste. M. Adams a couru avertir ses voisins ; un "posse" a été organisé, pour capturer le monstre, mais il avait disparu quand les villageois sont arrivés avec leurs pieux et leurs fourches.

Le lendemain, Anthony Scheldt accompagné de son chien, est allé pêcher dans la rivière des Plaines, à trois milles en aval de Joliet. Le pêcheur n'a pas tardé à s'endormir la tête à la main, mais il a été éveillé soudain par les hurlements de son chien, et en ouvrant les yeux il a vu un énorme serpent enroulé autour du corps de son fidèle compagnon. Au premier mouvement qu'il a fait pour aller à son secours, le serpent lâchant le chien s'est élancé à la rencontre de Scheldt, qui ne lui a échappé qu'en traversant la rivière à la nage.

L'autre soir, pendant que la famille de M. Parker, de Macon, Géorgie, était à souper, un serpent-roi est tombé du plafond au milieu de la table, ayant dans la bouche un rat à moitié avalé. On lui a laissé achever son repas,

après quoi on l'a assommé dès qu'il a été engourdi par le travail de la digestion.

Voici dans quels mois se fait la récolte dans les différents pays du monde :

Janvier—Dans la plupart des districts de l'Australie le Chili, la Nouvelle Zélande, la République Argentine.

Février—La Haute Egypte, l'Inde.

Mars—L'Egypte, l'Inde.
Avril—Côte de l'Egypte, la Syrie, la Perse, l'Asie Mineure, le Mexique, Cuba.

Mai—La Perse, l'Asie Mineure, l'Algérie, la Syrie, le Texas, la Floride, Maroc, le milieu de la Chine, le Japon, l'Asie Central.

Juin—La Californie, l'Oregon, le sud des Etats-Unis, l'Espagne, le Portugal, la Hongrie, l'Italie, la Turquie, la Roumélie, le Danube, sud de la Russie, sud de la France, Grèce, Sicile, Louisiane, Mississippi, Alabama, Géorgie, Caroline (Nord et Sud), Tennessee, Virginie, Kentucky, Kansas, Utah, Colorado et Missouri.

Juillet—Comtés du Sud, de l'Est et du Midi de l'Angleterre, Oregon, Nebraska, Minnesota, Wisconsin, Iowa, Illinois, Indiana, Michigan, Ohio, Nouvelle Angleterre, New-York, Virginie, Haut Canada, France, Allemagne, Autriche, Hongrie, Suisse, Italie, Russie, Pologne.

Août—Royaume-Uni, France, Allemagne, Belgique, Hollande, Manitoba, Colombie Anglaise, Bas-Canada, Territoire de la Baie d'Hudson, Danemark, Pologne.

Septembre—Ecosse, Angleterre, houblon et racines ; Amérique, mais, Athabaska, blé, avoine, etc. Suède, Nord de la Russie, France, betterave, sarrasin.

Octobre—Ecosse, Amérique, mais, France, Allemagne, vendange.

Novembre—Australie (Nord) Pérou, Sud de l'Afrique.

Décembre—Australie (Sud), Chili, République Argentine.

Combien de jolies femmes, à l'heure présente, qui ne peuvent mordre à une prune sans se rappeler avec angoisse les menaces que le choléra répandu en Egypte fait planer sur le continent européen ! Commençons par dire que nous ne croyons pas à la visite du terrible fléau. Cependant, il n'est pas déplacé ici de signaler une légende orientale que publiait ces jours-ci l'Indépendance roumaine :

Un cavalier, allant de Beyrouth à Damas. Chemin faisant, il vit au pied d'un palmier une vieille en haillons qui semblait se plaindre et disait :

—Qui donc me mènera à Damas ?

Le jeune homme proposa à la vieille de la prendre en croupe et de la conduire à la ville. En route, il lui demanda :

—Qui es-tu ?

—Je suis la peste noire.

Sur un mouvement d'horreur du cavalier, elle ajouta :

—Porte-moi toujours, car j'irai sans toi à la ville ; seulement,

comme tu es bienfaisant, je veux t'accorder une faveur.

—Alors, ne tue personne à Damas.

—C'est impossible. Demande-moi seulement combien tu veux que j'en tue.

—Eh bien ! soixante.

—Soit !

—Mais, ajouta le cavalier, comment te punirai-je si tu ne tiens pas ta promesse ?

—Tu me trouveras le soir derrière la grande mosquée.

L'homme alla à ses affaires. Le lendemain quinze personnes moururent, le surlendemain il en mourut trente, et enfin le troisième jour il en mourut soixante.

Indigné, le voyageur courut à la mosquée ; la vieille y était encore.

—Est-ce ainsi, dit-il, que tu tiens ta promesse ?

—J'ai tenu ce que je t'ai promis. J'ai tué quinze personnes le premier jour, vingt le second et vingt-cinq le troisième. Tout le reste est mort de peur.

Ceci est un conte, mais il est basé sur un grand fond de vérité. La peur est un agent terrible en temps de peste ou de choléra et le plus sage, vis-à-vis de ces fléaux est de s'en préoccuper le moins possible.

Un journal parisien récite en ces termes une histoire célèbre : Qui ne se rappelle, dit-il, l'histoire de ce magasin de vêtements confectionnés.

Un grand établissement de bouillon, situé en face, fut obligé de fermer et la boutique fut mise en location. L'emplacement était superbe et une concurrence pouvait s'y installer.

Que fit le marchand d'habits ? Il prit le local à bail et y établit lui-même la concurrence.

Tout Paris se souvient de cette guerre d'affiches que se firent les deux boutiques, et qui, au bout de trois ou quatre ans, se termina par ces deux chefs-d'œuvre :

Affiché du coin à droite :
ENFIN NOUS AVONS FAIT FAILLITE !

Nous pouvons faire profiter notre nombreuse clientèle d'un abaissement de prix extraordinaire, inouï, dans les annales des BANQUE-ROUTES LES PLUS SCANDALEUSES ; c'est à soixante quinze pour cent de rabais que nous vendons, que nous DONNONS nos articles. La vente ne durera que huit jours.

Tout fut vendu ; quinze jours après, d'immenses affiches couvraient la boutique du survivant.

La concurrence déloyale du banquier d'en face nous a totalement ruinés. Les sacrifices incroyables que nous avons dû faire à notre nombreuse clientèle nous ont forcés de déposer notre bilan. Nos immenses ateliers de confection des départements du Nord, de la Loire, des Vosges, du Rhône et de la Gironde ont été mis sous séquestre, et nous avons reçu ce matin le grammé d'un honorable syndic de notre faillite.

Par ordre du juge commissaire,

vendez à n'importe quel prix ! En trois jours, il faut que toutes les marchandises soient liquidées.

PROFITEZ DONC DE NOTRE MALHEUR.

Notre passif est formidable, nous jetons cinq mille ouvriers sur le pavé, mais nous offrons à nos concitoyens quatre-vingt-cinq pour cent de rabais.

Nous emportons au mois dans notre honte, l'estime des honnêtes gens et la conscience de n'avoir pas manqué à notre sublime devise : **TOUT POUR LE PEUPLE.**

Le propriétaire des deux magasins se retirait fort honorablement des affaires, avec six cent mille francs de fortune.

Et, comme le talent est toujours récompensé, l'homme de lettres qui, pour quarante francs pièce, rédigeait ses affiches, a épousé sa fille unique et prépare en ce moment sa candidature à la députation.

Espérons qu'il rappellera, dans sa profession de foi, la devise du beau-père : *Tout pour le peuple.*

A Trouville :

—Comment, madame, mademoiselle votre fille ne se baigne pas ?

—Oh ! non, monsieur, elle est trop maigre.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servis. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr. MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance,

DAME LUC TASSE,

Épouse de LUC TASSE, Ecr., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

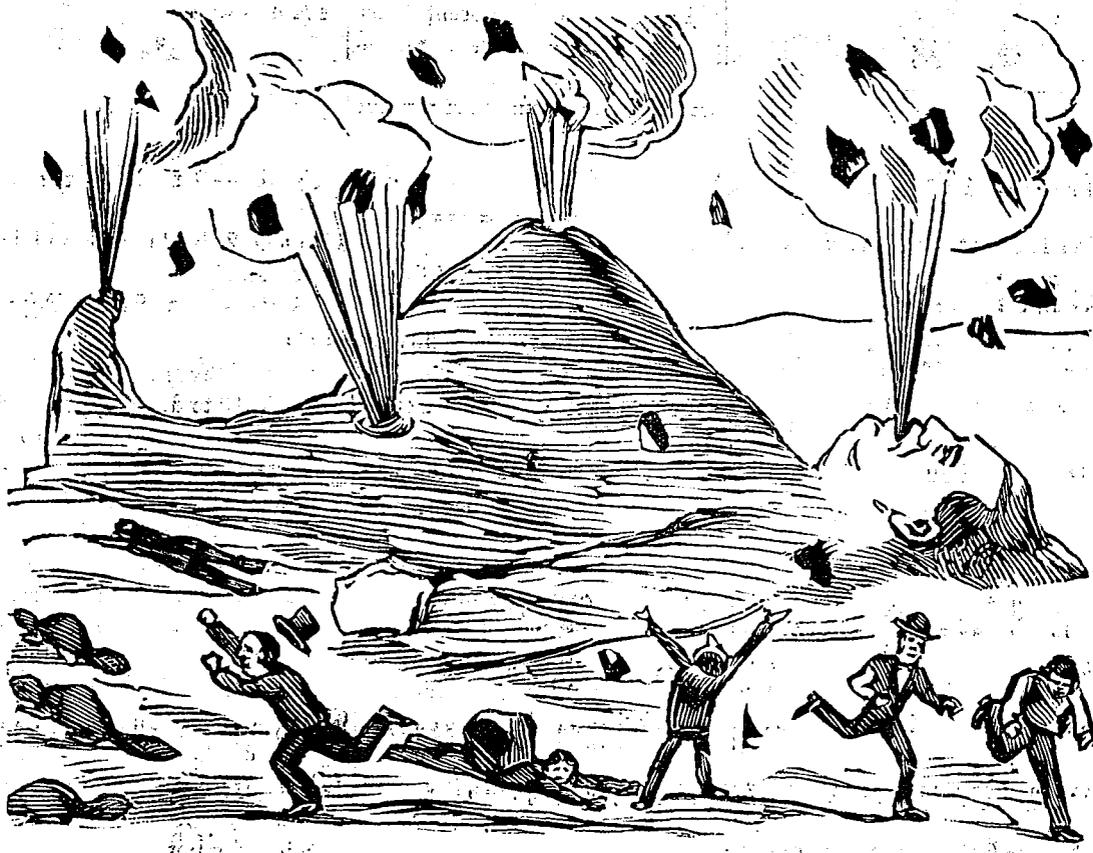
Mr. C. D. MORIN,

MONSIEUR, Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procurés, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU

forgeron, ET SON ÉPOUSE, 616 rue Ste. Marie, Montréal, 7 Avril 1881.



A ST-LAURENT.

Grande éruption de volcans que l'on croyaient éteints.

Dans un des grands restaurants de Pechutt-sur-mer.

—Garçon, s'écrie un consommateur, ce beefs-teack n'est pas mangeable, c'est du cheval, il est dur comme une semelle de botte.

—Oh, monsieur a de si bonnes dents !

Les mots de la fin :

Du *Charivari* :

M. le préfet passe en revue des à la campagne.

—Très bien ! dit-il, belle, tonue ! beau corps !... Mais que vois-je sur la poitrine du numéro 3 ? Sortez des rangs, numéro 3. C'est sans doute dans un incendie, et par quelque acte héroïque, que vous avez mérité cette médaille ?

—Excusez-moi, notre préfet... C'est ma vache qui a gagné ça au comique agricole !

Guibollard aborde, l'autre jour, notre confrère M... sur le boulevard.

—Vous ne savez pas ? lui dit-il. Je me suis mis cet été à faire de la gymnastique, les altères, le trapèze, les barres parallèles... Eh bien ! cela me repose, me rafraichit !...

C'est tout naturel, répond M..., l'exercice des... altères !

Au sortir d'une audience où une solliciteuse, jeune, jolie, spirituelle, était assez brutalement repoussée par un gros personnage, celui-ci lui dit :

—Ah ! madame, puisque je vous refuse, vous allez dire que je suis un sanglier.

—Oh ! monsieur, vous n'êtes pas encore si sauvage que ça.

Réflexion d'un musicien philosophe :

—Si l'on ne voit que très rarement des orchestres composés de femmes, c'est sans doute parce qu'il est très difficile à celles-ci de s'accorder entre elles.

EXPOSITION

DES

Pelleteries de la maison Champagne & Cie



601 Rue Ste-Catherine

Nous avons décidé de vendre nos pelleteries au **PRIX DU GRÔS.**

Nous invitons nos pratiques et le public à venir visiter notre assortiment de pelleteries qui est au complet.

Nous faisons une **SPECIALITE** dans les réparations des **PELLETERIES.**

Nous avons réduits nos chapeaux en feutre, mais nous les vendons toujours à un **SEUL PRIX**, étant le seul magasin de chapeaux à **UN SEUL PRIX.**

CHAMPAGNE & Cie,

601 Rue Ste-Catherine,

MONTREAL.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

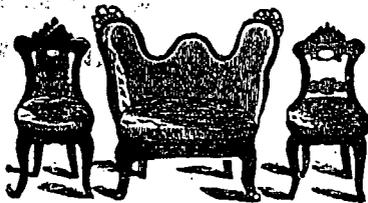
LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez, C. D. MORIN, 616 Ste. Marie, Montréal.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES D'HOTEL ET DE MAISON DE PENSION.



En achetant vos Meubles au No. 555 Rue STE-CATHERINE, entre les Rues Montcalm et Beaudry, chez

Fred. Lapointe

vous pouvez épargner 25 par 100 meilleur marché qu'ailleurs.

Jugez-en par les prix ci-dessous :

Sets de Chambres en frêne de \$16.50 à \$100.00

Sets de Salon de 25.00 à 75.00.

Aussi un grand assortiment de Meubles Neufs et de seconde main, Poêles de toutes sortes, etc., etc.

FREDERIC LAPOINTE,

555 RUE STE. CATHERINE, (Entre les Rues Montcalm et Beaudry) MONTREAL.

GRANDE VENTE SANS RESERVE AU BENEFICE DES PRATIQUES



Au grand magasin de Epicerie de gros et de détail de

P. LAGARDE,

283, 285 et 287 Rue St-Joseph,

En face de la Rue Murray, MONTREAL.

Toutes personnes qui achètera pour la valeur d'une piastre, recevra un billet de la lotterie mensuel sur un Plat en argent valant \$60.00

3 lbs. de Thé et 4 lbs de Sucre pour \$1.00.

NOUVELLE LISTE DE PRIX.

Confitures assorties à 10c. lb

Le fromage fort de Jumbo 5cts. "

Bon Pain à 15c.

Sardines " 10 la boîte

Sucre blanc granulé " 9c. la lb.

Beau sucre bruin. " 7

Huile de Charbon " 20 le gal.

Noix Pécanes " 10c. la lb.

Thé Japon de 3 à 5 cts. la lb.

Lobsters et Tomates 10cts la boîte

Beurre Extra 20cts la lb

Biscuits de 3 à 6cts. la lb.

Lait frais à 5cts. la pinte.

Effets, livrés à résidence sans frais additionnel.

P. LAGARDE, 283, 285 et 287 rue St. Joseph.

AVANTAGES !

Le commerce de gros que nous avons entrepris l'automne dernier, et qui nous a réussi, même au-delà de nos espérances, nous permet de vous offrir des avantages jusqu'à ce jour inconnus.

Tous nos Corps, Caleçons et Chemises de fabriques canadiennes vous seront vendus à des prix excessivement bas. Comme vous pouvez le juger par les quelques prix que nous vous donnons ci-dessous :

- Corps ou Caleçons Gris 30 cts.
 - “ “ “ Rose 40 “
 - “ “ “ en Laine Rouge 36 pcs de long. 90 cts.
 - Chemise Grise ou Brune Tricots \$1.00
 - Chemise Bleuée Lacée 1.00
- Nous voulons en faire une spécialité.

POUR AUTRES PRIX. VOYEZ NOS VITRINES.

I. A. BEAUVAIS,

186 ET 188, RUE ST-JOSEPH.

OUVERTURE

—DU—

COMMERCE D'AUTOMNE.

1400 Douzaines de Corps et Caleçons à 30 cts. chaque

6.000 “ “ “ “ “ pure laine, aux prix de la

manufacture

CONSIGNATION

2,500 paires de Couvertes de Cornwall, que nous vendons pour le compte de la maison Giroux, Falardeau & Cie, de Québec, actuellement EN LIQUIDATION, à cause du décès de M. Falardeau.

Ces Couvertures sont vendues AU-DESSOUS du prix de la manufacture.

Notre importation d'automne est maintenant toute reçue, et nous ne craignons pas de dire que nous avons le plus beau choix de marchandises nouvelles qu'il soit possible de voir.

Vu que nous importons nos marchandises directement d'Europe, et que nous n'employons ni agents ni commissionnaires, nous pouvons vendre en détail aux mêmes prix et souvent à des prix plus bas que les marchands en gros qui fournissent les autres marchands.

DUPUIS FRÈRES,

Coin des Rues Ste-Catherine et St-André.